



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° PC 048 126 25 A0006

date de dépôt : 27 octobre 2025

demandeur : GAEC SUDRE d'USSEL

pour : **extension de la bergerie existante avec
toiture photovoltaïque**

adresse terrain : Larzac, à Lachamp-Ribennes
(Lachamp) (48100)

Commune de Lachamp-Ribennes

**ARRÊTÉ N°
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Lachamp-Ribennes,
Le Maire au nom de l'état

Vu la demande de permis de construire présentée le 27 octobre 2025 par GAEC SUDRE d'USSEL, représenté par Sudre Philippe demeurant Larzac, Lachamp-Ribennes (Lachamp) (48100);

Vu l'objet de la demande :

- pour l'extension de la bergerie existante avec toiture photovoltaïque ;
- sur un terrain situé Larzac, à Lachamp-Ribennes (Lachamp) (48100) ;
- pour une surface de plancher créée de 2 000 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers en date du 18/12/2025 en application de l'article L. 111-31 du code de l'urbanisme ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est **ACCORDÉ**.

A Lachamp-Ribennes

Le 13 / 01 / 2026

Le maire,

Nathalie BONNAL